

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 avril 2014

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire Gérard Clavier.

Etaient présents : Mr Clavier, Mme Picard, Mr Signoret, Mme Gallot, Mme Surget, Mr Bernon, Mr Marot, Mme Turpin, Mme Moindrot, Mme Mousset.

Absent excusé : Mr Doumas à donné procuration à Mr Clavier.

A été élue secrétaire : Mme Gallot

Les points suivant sont examinés :

## **VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'une augmentation proportionnelle des taxes directes locales de 2%.

## **AFFECTATION DES RESULTATS 2013**

### Budget commune

Compte tenu des reports de l'exercice précédent les résultats suivants sont constatés :

Investissement : déficit = 3 193,28 €

Fonctionnement : excédent = 177 529,42 €

Compte administratif et compte de gestion sont adoptés.

Ces résultats sont reportés à l'unanimité au budget primitif 2014 comme suit :

D001 : 3 193,28 €

R1068 : 3 193,28 €

R002 : 174 336,14 €

### Bar Restaurant

Compte tenu des reports de l'exercice précédent les résultats suivants sont constatés :

Investissement : excédent = 18 615,02 €

Fonctionnement : excédent = 10 918,21 €

Compte administratif et compte de gestion sont adoptés.

Ces résultats sont reportés à l'unanimité au budget primitif 2014 comme suit :

R001 : 10 918,21 €

R002 : 18 615,02 €

### Logement social

Compte tenu des reports de l'exercice précédent les résultats suivants sont constatés :

Investissement : déficit = 1 939,88 €

Fonctionnement : excédent = 21 270,74 €

Compte administratif et compte de gestion sont adoptés.

Ces résultats sont reportés à l'unanimité au budget primitif 2014 comme suit :

D001 : 1 939,88 €

R1068 : 1 939,88 €

R002 : 19 330,86 €

## **BUDGET PRIMITIF 2014**

### Commune

Le budget primitif 2014 de la commune est voté équilibré à l'unanimité soit à la somme de 565 426,14 € en fonctionnement et à la somme de 111 829,42 € en investissement.

### Restaurant

Le budget primitif 2014 du bar restaurant est voté équilibré à l'unanimité soit à la somme de 25 865,02 € en fonctionnement et à la somme de 10 918,21 € en investissement.

### Logement social

Le budget primitif 2014 du logement social est voté équilibré à l'unanimité soit à la somme de 25 330,86 € en fonctionnement et à la somme de 4 077,88 € en investissement.

## **COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

Le conseil municipal établit une liste de 12 commissaires titulaires et de 12 commissaires suppléants pour la constitution d'une nouvelle CCID par l'administration.

## **JACQUES CŒUR HABITAT**

Suite à la demande de Jacques Coeur habitat, propriétaire de 5 logements HLM au Grouillat, le conseil municipal accorde sa garantie pour le remboursement d'un prêt de 43 000 €. Accordé à l'unanimité.